



Le P'tit LUSIGNIEN

DÉCEMBRE ● 2019 ● n°61



Meilleurs
Vœux
2020



Christian BRANLE
Maire de Lusigny-sur-Barse,
Vice Président du Conseil Départemental

Mesdames et Messieurs, chers Lusigniens,

Dans le respect des règles édictées par le code électoral, et en raison des prochaines élections qui se dérouleront au mois de mars, Monsieur le Maire ne s'exprimera pas dans ce journal communal.

Il tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour 2020.

Elections Municipales les 15 et 22 mars 2020

Les bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes Bernard HUSSENET rue Georges Clémenceau. Les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au président du bureau et se munir de la carte électorale ou de l'attestation d'inscription sur les listes électorales.



www.lusigny-sur-barse.fr

Pensez à consulter régulièrement le site internet de la Mairie qui vous informe sur la vie de la commune, les événements à venir, les démarches administratives, la vie scolaire, les Associations de loisirs etc.....



● MOMENT DE PARTAGE AVEC LES AINÉS

Le repas des Aînés aura lieu le **DIMANCHE 9 FÉVRIER 2020** à 12 h à La Grange

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans,

afin de passer un agréable moment en leur compagnie. Les invitations étant faites à partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1951 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas, ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2020.



CALENDRIER DES EVENEMENTS

JANVIER 2020

Samedi 18 18h30 **VOEUX DU MAIRE** - à la Grange

FÉVRIER 2020

Dimanche 9 12h **MOMENT DE PARTAGE AVEC LES AINÉS** - organisé par le CCAS - à la Grange

MARS 2020

Dimanche 8 10h à 18h **VIDE-DRESSING DE PRINTEMPS** - la «Grange»
Organisé par l'AALL - renseignements et inscriptions au 06.14.95.23.22

Dimanche 15 A partir de 8h **ELECTIONS MUNICIPALES** - 1^{er} tour
Salle «Bernard Hussenet» (salle des Fêtes)

Vendredi 20 14h30 à 18h30 **DON DU SANG** - au COSEC rue de la Jonchère

Dimanche 22 A partir de 8h **ELECTIONS MUNICIPALES** - 2^{ème} tour
Salle «Bernard Hussenet» (salle des Fêtes)

Samedi 21 A partir de 13h30 **CONCOURS DE TAROT** - la «Grange»

MAI 2020

Samedi 16 et Dimanche 17 Pas définis **LA SITELLE** - salle «Bernard Hussenet» (salle des Fêtes)
Représentation et portes ouvertes

Dimanche 17 En soirée **CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE** - à la «Grange»

JUILLET 2020

Vendredi 3 14h30 à 18h30 **DON DU SANG** - à la «Grange»

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieu).

● Associations

Demande de subvention 2020 : Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2020 doivent être déposés en Mairie au plus tard le 15 février 2020. Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet www.lusigny-sur-barse.fr (infos utiles-téléchargement).

Directeur de la publication : M. Christian BRANLE
Rédaction : Commission communication et tourisme
Maquette et impression : imprimerie La Renaissance labélisée Imprim'Vert.
Décembre 2019 - Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : 26-344/o
4^e trimestre DÉCEMBRE 2019





● ANNEE SCOLAIRE 2019/2020



Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient»

81 élèves : PS, MS, GS

Directrice : Madame GARNERIN (en remplacement de Mme Beaulieu partie à la retraite à la fin de l'année scolaire 2018/2019)



Anne Beaulieu est partie à la retraite à la fin de l'année scolaire 2018/2019. Tous, nous lui souhaitons des jours heureux et une bonne santé.

Ecole Élémentaire «Le Grand Pré Vert»

168 élèves

CP, ULIS, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, 2 x CM2

Directrice : Madame GARNERIN



Collège «Charles Delaunay» :

513 collégiens (20 divisions)

Principal : Sébastien SCHEPENS





En classe, les petits de moyenne section ont travaillé sur le thème «recyclage des déchets» avec leur maîtresse.

En septembre dernier, ils ont nettoyé la place et les abords de l'école maternelle accompagnés de leur maîtresse et d'adultes.

Du côté
de la
maternelle



● Une nouvelle cour de récréation bien aménagée sur le pôle élémentaire

L'an passé, les enseignants de l'école ont réfléchi avec leurs élèves sur le climat scolaire dans la cour de récréation. C'est en effet une zone où pouvaient se produire des conflits : disputes, gestes agressifs, paroles déplacées...

Des idées ont été proposées et présentées en conseil d'école. Le personnel de la pause méridienne et Christine Ploix, animatrice au périscolaire, ont été associés à cette réflexion pour la faire évoluer.

L'école a ensuite sollicité la Mairie pour mettre en place quelques aménagements, dans le but d'apaiser et de rendre agréable cet espace de vie.

Les effets de l'aménagement de la nouvelle cour de récréation sont d'ores et déjà visibles. Enfants et adultes se réjouissent des nouveaux aménagements (des coins calmes - deux terrains de foot, l'un réservé aux plus jeunes et l'autre aux plus grands, un bac à sable, des espaces libres...).



Du côté
élémentaire



L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), géré par les PEP 10, a la chance de pouvoir faire évoluer les enfants dans une nouvelle structure.

En effet, depuis juillet 2019, le centre de loisirs et le périscolaire accueillent des enfants de 3 à 12 ans dans un nouvel établissement neuf et spacieux.

Tout a été mis en œuvre pour que les enfants puissent profiter au maximum de ce nouvel espace de vie : mobilier adapté et ludique, murs colorés, décoration acidulée, cuisine pédagogique, etc...

Chacun y trouve sa place avec des espaces bien délimités : plusieurs salles d'animation, un dortoir, un coin zen, etc. Les enfants sont ravis de pouvoir développer leur autonomie dans une ambiance détendue. Ils ont l'opportunité de mener des microprojets en groupe.



L'équipe permanente accueille :
Durant la période scolaire

- Environ 45 enfants qui viennent de Lusigny et des communes aux alentours (Montreuil, Montieramey, Courteranges et Mesnil Saint Père)

Les plus grands sont accueillis dans le nouvel espace de vie. La proximité géographique avec l'école élémentaire permet un échange de qualité avec les enseignants et cela assure la liaison entre l'école et les activités périscolaires.

Les plus petits de 3-6 ans sont toujours accueillis dans les locaux de l'école maternelle pour des raisons de commodité.

Durant la période extra scolaire

- Environ de 50 à 80 enfants viennent les mercredis et pendant les périodes de vacances : des camps, des sorties, des randos, et bien d'autres activités sont au programme.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

concernant l'accueil périscolaire et extra scolaire (durant les vacances scolaires) adressez vous à :

ACM - périscolaire primaire :
14 rue du Maréchal Foch
au 03.25.81.44.21

Périscolaire maternelle :
14 rue Raymond Poincaré
au 06.11.62.58.07
10270 Lusigny-sur-Barse

mail : pep10.acm.lusigny@gmail.com



● Le Périscolaire a fêté Halloween

Ambiance endiablée au Centre Aéré pour fêter Halloween avec un bon petit groupe de 34 enfants et 8 encadrants. Comme ils font tous très peur.... il était préférable de leur donner des bonbons plutôt que de recevoir un sort. En tout cas, ils se sont bien défoulés dans la grande salle avec une ambiance boîte de nuit en dansant et sautant dans tous les sens.



● Inauguration de la structure d'accueil péri et extra scolaire

Ce nouveau centre, à vocation péri et extrascolaire, a été inauguré le 7 novembre dernier par Monsieur le Maire, Christian BRANLE, en présence des personnalités officielles de l'Aube et de notre commune, et bien entendu de l'architecte Daniel JUVENELLE et des responsables des différentes entreprises qui sont intervenues pour la construction et l'aménagement de ce centre. Soulignons également la participation des agents techniques de la commune qui ont confectionné les meubles (porte-manteaux, range-chaussures) dans le couloir d'accueil.

Le bâtiment a été apprécié de tous car il s'intègre parfaitement dans notre environnement. Les différents espaces prévus à l'intérieur (y compris cuisine et infirmerie) ne sont que confort, repos et ravissement pour les enfants et leurs animateurs. Tout est gai, spacieux et lumineux. Les extérieurs ont été également aménagés pour plaire et faire bouger les enfants avec des jeux au sol, paniers de basket, cages à but pour le foot etc.... Tout est bien sécurisé.

Les parkings (voitures et vélos) et les espaces verts ne font qu'améliorer le confort des utilisateurs.



Cette réalisation a pu aboutir grâce à la participation au financement des différents partenaires (L'État, Troyes Champagne Métropole, Conseil Départemental, Conseil Régional, Caisse d'Allocations Familiales) pour 1 068 890 €, et notre commune à hauteur

de 462 944 €. Nul doute que les parents Lusigiens et ceux des communes environnantes apprécieront ce nouveau centre qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie et à l'épanouissement des enfants.



● Fleurissement

Cet été, le fleurissement a ravi la majorité des Lusigniens et des « touristes » de passage. Malgré le soleil et la chaleur persistante tout l'été, les agents des services techniques de la Mairie ont su entretenir avec efficacité la floraison tout au long de la saison et dans les différents lieux d'exposition. La Commission chargée du fleurissement ne peut que se féliciter du choix des plantations.



● Le Recensement en ligne on a tous à y gagner !



Le recensement se déroulera à Lusigny du 16 janvier au 15 février 2020.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr
et cliquez sur : accéder au questionnaire en ligne (Le recensement de la population est gratuit, Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent)

C'est utile : Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans notre commune. Ces résultats permettent de calculer la participation de l'Etat au budget des Communes.

C'est simple : un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra les questionnaires sous format papier.

Se faire recenser est un geste civique, utile, simple à tous

C'est sûr : le recensement se déroule selon des procédures CNIL. Le traitement des données est mené de manière strictement confidentielle. Le(s) recenseur(s) sont tenus au secret professionnel.

● TCM



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE (TCM) construit une salle annexe à côté du COSEC de Lusigny, rue de la Jonchère.

Des informations TCM sont affichées sur le panneau Place de l'Europe ou remontées sur le site internet de notre commune. Vous pouvez directement les consulter sur le site internet TCM : <http://troyes-champagne-metropole.fr/>



Troyes Champagne Métropole lance son service de court-voiturage pour les déplacements domicile-travail. Vous pouvez télécharger l'application sur le site et vous renseigner : Partagez vos trajets et divisez votre budget auto par 2 !



Une bonne isolation du toit, des murs et du plancher pour se sentir bien chez soi. Votre conseiller EcoToit vous répond au 03 25 72 51 94 ecotoit@troyes-cm.fr

LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET :

www.lusigny-sur-barse.fr

● Salle de restauration école maternelle

Les travaux d'une salle de restauration sont en cours pour accueillir les enfants près de l'école maternelle «Les Lutins d'Orient».



● Parking salle des fêtes et salles associatives

Le revêtement du parking de la salle des fêtes Bernard Hussenet et des salles associatives a été fait en octobre 2019.



● Éclairage public

Le remplacement des horloges astronomiques a permis d'harmoniser le réglage des horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune et de réaliser des économies.

Les réglages ont été modifiés fin août 2019 : l'allumage a été reculé d'une heure, 6h au lieu de 5h quant à l'extinction, elle est toujours à 23h.

Les samedis et jours de fête suivants : 13 et 14 juillet, 24 et 25 décembre, 31 décembre et 1^{er} janvier, l'éclairage public fonctionnera toute la nuit.

A noter que l'allumage en fin de soirée et l'extinction le matin sont gérés automatiquement par l'intensité lumineuse.



● Défibrillateurs

Pour votre information, nous avons à Lusigny des défibrillateurs se trouvant à l'intérieur des bâtiments suivants entre autres : poste de secours - stade de foot - Cosec - La Salamandre.

IMPORTANT : appeler les pompiers en cas de besoin

18 ou 112.



● Cruauté

Lucie a été victime d'un acte de cruauté sur son animal de compagnie - sa chatte tatouée a été retrouvée morte après avoir reçu une balle dans l'abdomen. L'auteur des faits, selon le code pénal, qui a tué volontairement un animal domestique sans nécessité, encourt une amende pouvant aller de 1 500 € à 3 000 €.

Pensez à la tristesse qu'occasionne un tel acte. Un peu de tolérance et de bienveillance seraient appréciées.





● Quelques conseils pour votre sécurité

● Contact utile : 17 police / gendarmerie
Gendarmerie de Lusigny-sur-Barse - tél. 03 25 41 20 29
Cob. Lusigny-sur-barse@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie - CORG

Des gendarmes de la communauté de brigades de Lusigny envoient régulièrement quelques conseils de sécurité qui sont affichés en mairie.

● Consultez l'historique d'un véhicule d'occasion avant de l'acheter sur la plateforme Histovec.

<https://histovec.interieur.gouv.fr/>

Ce service public gratuit a pour vocation de mettre à disposition des propriétaires et acquéreurs potentiels, des informations sur le véhicule concerné, comme l'historique des opérations effectuées en France, ses caractéristiques techniques, sa situation administrative, l'existence de sinistres... Autant d'informations qui seront précieuses à l'acheteur dans son processus d'acquisition d'une voiture d'occasion. Tous les véhicules sont concernés (deux-roues, voitures, poids-lourds...) quel que soit le format, nouveau ou ancien, de leur plaque d'immatriculation.

Les conseils

Vous pouvez consulter le site en tant que :

- **Vendeur** : Vous devez entrer les informations relatives à votre véhicule en renseignant les données nominatives et quelques informations présentes sur la carte grise. Vous accédez ainsi au rapport HistoVec dont les informations seront générées grâce aux données officielles issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV). Vous devrez ensuite partager le lien du rapport à l'acheteur qui en aura fait la demande.
- **Acheteur** : Un onglet dédié vous permettra d'envoyer un message type au vendeur, particulier ou professionnel, (il faut connaître son adresse mail) afin de faire la demande d'informations à propos du véhicule souhaité. Vous

disposerez alors de 4 semaines pour consulter l'historique du véhicule.

Les données restent confidentielles : seul le propriétaire peut partager les informations relatives à son véhicule auprès d'un acheteur potentiel.

Seul bémol : il n'est pas possible d'obtenir soi-même et directement les informations relatives à l'historique du véhicule. La mise à disposition du rapport du véhicule par le vendeur à un potentiel acheteur se fait en effet sur la base du volontariat. Notons toutefois qu'un vendeur honnête aura tout intérêt à valoriser son offre et à rassurer l'acheteur en passant par HistoVec. Il est à noter que le certificat de situation administrative (certificat de non-gage) est accessible sur Histovec.

● Usurpation d'identité

Une usurpation d'identité est une utilisation de données personnelles propres à vous identifier sans votre accord. Une fois volées, ces informations peuvent servir aux usurpateurs pour nuire à votre réputation, réaliser des opérations financières ou commettre des actes répréhensibles en votre nom. Les usurpateurs peuvent voler vos données via un piratage ou se faire passer pour un organisme privé ou public connu, dans le but d'instaurer un climat de confiance et de vous amener à donner des informations personnelles. L'usurpation d'identité est un délit pénal.

Les conseils

Pour protéger vos données privées de potentiels piratages, quelques règles de base sont à appliquer :

- choisissez un mot de passe sûr en alternant les majuscules et minuscules, les chiffres etc ;
- n'utilisez pas un mot de passe unique sur tous vos comptes, alternez en fonction des sites ;
- ne partagez pas vos mots de passe et prenez vos précautions lors de leur utilisation sur d'autres ordinateurs que le vôtre ;
- vérifiez l'authenticité d'un expéditeur avant d'envoyer des informations personnelles ou sensibles par mail ;
- soyez attentif à vos relevés de compte bancaire.

Si vous constatez une usurpation d'identité, collectez tous les éléments prouvant l'infraction (captures d'écrans, URL des pages concernées, justificatifs etc). Vous pourrez ensuite vous tourner vers le ou les sites sur lesquels l'usurpation d'identité a eu lieu et leur demander d'intervenir pour la suppression des informations vous concernant. Vous êtes par ailleurs en droit de déposer une plainte pénale auprès d'une brigade de gendarmerie, d'un commissariat de police ou du procureur de la République.

La plateforme gouvernementale **cybermalveillance.gouv.fr** peut vous aider à identifier un organisme à même de vous aider dans votre périmètre géographique.

● Les incivilités devant les écoles nuisent à la sécurité

Des parents d'élèves font parfois remonter des actes d'incivilités aux abords des établissements scolaires : mauvais stationnement, traversée de piétons en dehors des passages protégés, vitesse excessive, véhicules garés en double-file...

Ces comportements mettent en péril la sécurité des enfants. Même en voiture, nous devons leur montrer l'exemple.

Les conseils

Prenons de bonnes habitudes pour la sécurité des enfants :

- Laissez un passage suffisant sur les trottoirs.
- Ne vous arrêtez pas sur les passages piétons.
- Ne bloquez pas la circulation
- Ne faites pas monter ou descendre votre enfant du véhicule, côté rue.
- Respectez les autres usagers.



● Non au harcèlement

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les conseils

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible

physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que l'apparence physique, le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée, un handicap (physique, psychique ou mental), un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement), l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier, des centres d'intérêts différents.

- Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020

- Si le harcèlement a lieu sur internet : **N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000**

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

● Pour protéger votre vélo contre le vol :



1. Utilisez un anti-vol solide. Abandonner les antivols à câbles fins, ils sont faciles à couper. Choisissez un anti-vol haute sécurité : il dissuadera les voleurs ! Les antivols en « U » offrent la meilleure protection contre le vol.

2. Cadenassez toujours votre vélo. Près de la moitié des vols sont commis dans des endroits où l'on s'y attend le moins (immeuble, cour, garage, cave, arrêt minute devant un commerce, etc...). Même les vélos qui sont plus anciens se font voler.



3. Attachez votre vélo à un point fixe. Accrochez en priorité le cadre, si possible avec la roue avant. Sur le domaine public, utiliser les arceaux mis en place aux points de stationnements dédiés ou choisir un endroit éclairé et passant.

4. Pensez au marquage. Faute d'identification, seuls 2% des vélos retrouvés peuvent être restitués à leur propriétaire. Le marquage consiste à graver sur le cadre du vélo un numéro unique et préenregistré dans une base de données nationale. Ainsi, 40 % de vélos marqués sont retrouvés. (www.bicycode.org)

5. En cas de découverte du vélo dont vous avez signalé le vol, pensez à prévenir le service enquêteur.



Ignace LAMBRECHT

● Notre doyen nous a quittés.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre doyen (97 ans), Monsieur Ignace LAMBRECHT, le 26 septembre 2019 à la maison de retraite La Salamandre. Il était né le 1er février 1922. C'était un homme discret, affable, cultivé. Le CCAS de Lusigny lui rendait visite tous les ans en lui offrant un colis. Il était très touché et ému par cette délicate attention qu'il appréciait dans sa solitude. Le P'tit Lusignien adresse ses sincères condoléances à tous ses proches.

● Atelier informatique et internet seniors

La formation en informatique et internet pour les seniors a débuté à la mi-septembre et s'est terminée en novembre 2019. L'initiation, encadrée par l'ADMR, était dispensée par des animateurs de l'Association «Les Petits Débrouillards» 37 rue Célestins Philbois à Troyes (Tél. 06 26 42 02 10).

Les cours se sont déroulés dans la salle du Conseil de la Mairie de Lusigny pour

pouvoir utiliser le Wifi, indispensable pour ce type de formation.

Deux groupes d'une quinzaine de personnes ont été constitués. Et les cours ont eu lieu les après-midi des lundi ou mardi. Ceux qui étaient déjà en possession d'une tablette ont pu l'utiliser, sinon une tablette était prêtée pendant le cours.

«Les Petits Débrouillards» restent à

l'écoute des personnes en cas de besoin, même après la formation.

Ces ateliers gratuits pour les bénéficiaires ont été entièrement financés par le Département de l'Aube au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Retrouvez toutes les actions de prévention sur le site internet :

www.seniors.aube.fr



● École de Musique

L'École de Musique de Lusigny a fait sa Comédie Musicale à La Grange le 16 juin dernier.

Le président Martin DUPUIT et tous les musiciens, chanteurs de toutes générations (professeurs et élèves) peuvent être fiers d'avoir su capter l'attention du public qui a été conquis et ravi d'assister à ce concert. Le Djembé, animé par Johann VIGON et ses élèves (grands et petits), a toujours autant de succès et ne manque pas de réveiller toute l'assistance avec une envie irrésistible de se balancer pas mal à Lusigny !



Saluons également à cette occasion la collaboration avec l'école de danse La Sittelle qui a permis à trois de ses danseuses d'évoluer sur la scène lors de l'interprétation au piano d'une valse de Chopin par Manon.

● Gala La Sittelle

L'école de danse de Lusigny «La SITTELLE» a organisé le samedi 22 juin son gala de danse à Bar-sur-Aube sur le thème de MULAN. La troupe de danseurs d'Aurore LECLESVE est époustouflante. Des mois de répétitions et de patience récompensés par la réussite de ce spec-

tacle avec des costumes différents magnifiques pour chaque tableau et quel dynamisme !

Le public a applaudi généreusement tout en étant conscient des efforts accomplis.



● Remise de diplômes PSC1 Premiers Secours Civiques

Mardi 18 juin 2019, Alexandre HUGOT, chef du Centre de Secours de Lusigny, en présence du Maire et de ses adjoints a remis à chaque agent communal volontaire qui a suivi la formation de secourisme le diplôme PSC1 (Premiers Secours Civiques). Tous ont été félicités.



● Opération tournesol



Initiative de Marie, Dany et Charles, habitants de la rue Georges Clemenceau, qui ont préparé un joli coup monté pour parer cette rue principale de Lusigny avec des tournesols ! Ils ont soigneusement et secrètement préparé «leurs plants» pour les proposer aux habitants de la rue qui avaient l'espace, donnant sur rue, pour accueillir et planter leurs fleurs !

C'était étonnant et on en a tous parlé de cet envahissement de «SOLEIL» qui ravissait le regard en passant. Alors, on continue l'année prochaine ?



Fête nationale - 14 juillet

Du changement pour les festivités du 14 juillet.

Le feu d'artifice a été tiré le soir du 14 juillet (et non le 13). À partir de 16 heures des jeux divers ont été proposés à l'extérieur, devant l'espace Centre de Secours/La Grange, pour se défouler et s'amuser. Des récompenses et bonbons ont été distribués. Les sapeurs-pompiers, les bénévoles, une partie de l'équipe municipale et des animateurs professionnels assuraient l'encadrement des jeux, des animations et le service «goûter» a été offert par la Municipalité. Fabien PACKO avec son «petit» accordéon, accompagné de sa chanteuse à la voix suave et agréable, ont fait danser l'assistance, en famille, dans la salle de La Grange. Plus de 70 personnes ont participé au repas champêtre des sapeurs-pompiers. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, très attendus, ont été hautement appréciés, car superbe !

Et que ça saute !



La course aux oeufs



La ronde des petits et grands

La pêche à la ligne, pas toujours facile d'attraper le poisson

● La plage de Lusigny

Avez-vous remarqué ? Cet été le Département a sécurisé les abords de notre plage en installant, temporairement, des panneaux de signalisation et en limitant la vitesse à 50 km/h (au lieu de 80).



N'est-elle pas agréable cette plage, à l'ombre des arbres pendant les fortes chaleurs !

Certains se sont équipés pour profiter d'un bon repos.

● Commémoration du 28 Août 1944

Une cérémonie commémorative du 75ème anniversaire de la Libération du 28 août 1944, organisée par les communes de Fresnoy-le-Château, Montreuil-sur-Barse et Lusigny-sur-Barse, a eu lieu toute la matinée du dimanche 25 août 2019.

Un dépôt de gerbes a été fait sur les stèles : Gendarmerie, Route de Clérey, RD 619, Chantelot, et aux Monuments aux Morts de Montreuil-sur-Barse, Le Haut Chêne à Fresnoy-le-Château, Lusigny-sur-Barse. Un recueillement à la borne du serment de Koufra de la 2ème DB, Place de l'Europe. Une messe a été célébrée à l'église de Montreuil-sur-Barse.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la commune de Lusigny.



● Commémoration de l'Armistice 11 novembre

Une cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 a eu lieu le 11 novembre au Monument aux Morts, suivi d'un pèlerinage au cimetière pour y déposer un bouquet de fleurs et se recueillir sur la tombe des soldats victimes de cette grande guerre. Toutes les générations se sont réunies pour se souvenir de ceux qui sont tombés au front : les élèves du collège Charles Delaunay, de l'école élémentaire Le Pré Vert et ceux de l'école de musique, et les habitants de Lusigny.

À cette occasion sont honorés également toutes les filles et fils de France qui, dans tous les conflits d'hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation rend un hom-

mage particulier aux soldats morts pour la France en opération extérieure. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit

dans les mémoires la reconnaissance de tout un peuple pour ses combattants. La préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs, repose sur ceux qui ont donné leur vie pour la défendre.



Dépôt de gerbes au Monument au Morts



Toutes nos félicitations et notre reconnaissance à Monsieur Daniel GRAUPNER qui a reçu à cette occasion la médaille de la Croix du Combattant d'Afrique du Nord par Mr Roland BEAUCOTÉ Président de la Fédération nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.



● Vide grenier

De juin à septembre, trois vide-greniers ont été organisés côté collège et stade par les sapeurs-pompiers, le club de foot «l'Etoile de Lusigny» et le Comité de Foire. Les exposants et le public étaient nombreux pour celui des sapeurs-pompiers et un peu plus discret pour les deux autres organisateurs.



● Forum des Associations



Le 7 septembre 2019, à La Grange, le Forum des Associations s'est déroulé dans une bonne ambiance. Des associations sportives, culturelles et également le Don de sang, la Paroisse, ont accueilli des visiteurs de tous âges pour les renseigner sur leurs activités et dans des domaines très variés (sport, culture, musique, danse, voile, pêche, chasse etc...). À cette occasion, l'école de musique n'a pas hésité à mobiliser certains de ses élèves pour jouer d'un instrument sur scène.



Nous espérons que cette manifestation porte ses fruits et attire de nouveaux adhérents dans ces associations gérées et animées par

une majorité de bénévoles, tous passionnés de partager leur savoir-faire et leur temps libre au bien-être de chacun.

● Don de sang : remerciements aux donateurs

L'Association des donneurs de sang bénévoles de Lusigny a réuni autour du verre de l'Amitié une partie de ses donateurs et adhérents le 27 septembre dernier, afin de les remercier. Monsieur Michel THIEDOT, Président de l'association des donneurs de sang de Troyes et de l'Union Départementale des Associations de l'Aube, salue cette initiative, qui est donc une première dans le département, et remercie Monsieur CHARLIER et son équipe pour leur dévouement et leur dynamisme pour capter l'attention des donateurs.

Lors de la dernière collecte du 30 août, sur les 44 personnes qui se sont présentées (dont 2 nouveaux) 33 donateurs ont pu être prélevés.

Prochaine rencontre avec les donateurs et adhérents, lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2020.



Les prochaines collectes auront lieu **le vendredi 20 mars 2020**
au COSEC rue de la Jonchère de 14h30 à 18h30,
et **le vendredi 3 juillet** à La Grange de 14h30 à 18h30.



Sébastien MAYEUR

PHOTO MOTOBALL.FR

● On a un Champion de France à Lusigny !

Toutes nos félicitations au jeune Sébastien MAYEUR, Lusignien, joueur de Moto Ball qui évolue dans le club SUMA TROYES (U18). Avec son équipe, ils ont remporté en octobre le titre tant convoité et espéré de Champion de France. Ce beau trophée rend heureux cette bande de copains et le staff du club et ils l'ont tous bien mérité.

● Halloween dans les rues

Que d'horribles monstres dans les rues de Lusigny ce jeudi 31 octobre ! Les enfants, accompagnés de leurs parents ou adultes, tous masqués et déguisés, ont évolué avec leur petit panier ou sac pour nous faire peur.

Des adultes aussi étaient de la partie chez eux. Après nous avoir fait peur.... le réconfort.... pour se faire pardonner..... une bonne crêpe au sucre, cuite au feu de bois, distribuée à tous ceux qui passaient à pied ou en voiture rue Georges Clémenceau. Sympa Nathalie et Dany ! Vous les reconnaissez bien sûr.



● Les Grues cendrées sont de retour sur le Parc



Les grues, vous les avez sûrement croisées ou sinon entendues car leurs cris ne passent pas inaperçus ! Les Grues cendrées sont belles et bien présentes sur le territoire du Parc depuis la mi-octobre. En guise de halte dans leur migration pour certaines ou en hivernage pour

d'autres, elles sont très nombreuses à venir profiter des ressources alimentaires des Lacs et des champs avoisinants.

La France est une étape obligatoire dans leur migration, au mois de novembre, environ 270 000 Grues ont été comptées au Lac du Der, et 30 000 ont été estimées sur la Forêt



d'Orient, pour une population européenne d'environ 300 000 oiseaux. On peut dire qu'une très grande majorité des oiseaux est passée par la Champagne-Ardenne ! Pour profiter au mieux de leur présence, le Guide du Parc a proposé aux visiteurs d'aller à leur rencontre afin de découvrir ces oiseaux majestueux.

Vous souhaitez plus d'informations, appelez le 03.25.43.38.88. - guide@pnrfo.org

● La Trame Verte et Bleue du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient a répondu à un appel à projet de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la Région et L'AESN (L'agence de l'eau Seine-Normandie) visant la reconquête de la Trame Verte et Bleue (TVB) au sein du Parc. La TVB est un outil de gestion au niveau local et représente l'ensemble des réseaux terrestres et aquatiques sur le territoire. Fort de cet engagement, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient invite les communes qui le constitue à proposer des projets de plantation de haies, de vergers et de jachères fleuries (finançables à 80%) avec l'appui technique du Parc.

Si vous souhaitez des renseignements contactez-nous : tvb@pnrfo.org

● Vous avez un projet de rénovation ou construction

Un conseiller en architecture et paysage du Parc vous renseignera sur l'implantation de votre future construction, l'intégration de votre projet au sein du paysage, l'utilisation de matériaux adaptés, l'intégration d'essences végétales locales dans votre jardin ...

Si vous souhaitez des renseignements contactez-nous : architecture@pnrfo.org



● 25 circuits de randonnées à (re)découvrir sur le Parc

Que vous soyez sportifs ou que vous souhaitiez simplement vous balader en famille, avec des amis..., profitez de nombreux circuits de randonnées



balisés sur le Parc parmi lesquels deux sont au départ de Lusigny : Le circuit de Larrivour (au départ de la plage) et la Promenade de Lusigny sur Barse (au départ de l'église)

Période d'ouverture de la Maison du Parc

Janvier-février-mars 2020
du lundi au vendredi
13h30 - 17h

Avril-mai-juin-septembre 2020 :
du lundi au vendredi
10h -12h30
et de 13h30 à 17h

Week-end et jours fériés
10h-12h30
et de 13h-18h

● LA MAISON KITCHEN & PIZZA 50, avenue du 28 Août 1944

COUP DE
POUCE

Situé à Lusigny, ce lieu vous propose de vous restaurer dans un cadre agréable et convivial avec un service soigné :



- carte élaborée avec des produits frais et locaux
- Carte variée de pizzas au feu de bois (uniquement le soir/ sur place ou à emporter).

Retransmission d'événements sportifs et de concerts, soirées à thème...
Tout pour se détendre en famille ou entre amis.

Les horaires :

Mardi, Mercredi, Jeudi 12h-14h/18h-21h30
Vendredi, Samedi, 12h-14h/18h-22h et
Dimanche, 18h-21h30 • Fermé le Lundi et
le Dimanche midi.
• Fermé en hiver le dimanche.

Gérant : Julien RIVIÈRE
Tél : 03.25.40.84.63 / 06.61.87.13.30

● NOTRE SANTÉ

APPEL D'URGENCE - «AVC VITE le15»

La survenue d'un accident vasculaire cérébral (AVC) constitue une véritable urgence. La connaissance des premiers symptômes (étourdissements, perte soudaine d'équilibre, engourdissement d'un membre du corps, difficulté à s'exprimer - perte soudaine de la vue ou vision trouble...etc) permet de réagir au plus vite. Les premières heures suivant un AVC sont capitales, elles peuvent limiter l'extension des lésions cérébrales et ainsi la gravité des séquelles. Pour vous aider, la Fédération Nationale France et la Fondation Cœur et Artères ont lancé la campagne «AVC, VITE le 15 !» :

- Visage paralysé ;
- Inertie d'un membre ;
- Trouble de la parole ;
- En urgence, appelez le 15 !

Les bons réflexes en attendant les secours

- Allongez le malade avec un oreiller sous la tête ;
- Notez l'heure à laquelle sont survenus les premiers symptômes ;
- Ne le faites ni boire ni manger ;
- Ne lui donnez aucun médicament ;
- Si vous le pouvez, regroupez ses dernières ordonnances et prises de sang , cela facilitera la prise en charge médicale.

source Doctissimo

● Quelques idées de tables en fête



INFO

LA TÉLÉMÉDECINE À LA PHARMACIE DOUSSOT À LUSIGNY



La pharmacienne de Lusigny a installé une station de téléconsultation dans un espace confidentiel : bureau avec ordinateur, téléphone, tensiomètre, stéthoscope....

Selon le degré d'urgence, le patient peut être mis en relation avec un généraliste rapidement.

Cet été, principalement des touristes ont bénéficié de ce service. C'est une alternative à la consultation au cabinet du médecin traitant lorsque celui-ci n'est pas disponible.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Pharmacie DOUSSOT de Lusigny
24 rue Pierre Gomand
Tél. 03 25 41 20 36.





SIEDMTO

Syndicat Intercommunal d'Élimination
des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

toutes les semaines : les lundis matin

Sortez le bac (couverture fermée) uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50€.

COLLECTE SELECTIVE

Toutes les semaines paires : les lundis
Utilisez les sacs jaunes

Calendrier des tournées non connu
au moment de la parution du P'tit
Lusignien.

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

DÉCHÈTERIE

RUE DU MARÉCHAL FOCH - OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LES VENDREDI ET DIMANCHE

POUR ACCÉDER À LA DÉCHÈTERIE, IL FAUT
PRÉSENTER SA CARTE D'ACCÈS FOURNIE PAR LA
SIEDMTO

HORAIRES

	Été (lors du changement d'heure)	Hiver
Matin	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Après-midi	15h00 à 18h00	14h00 à 17h00

INGRÉDIENTS

- 500 g de farine
- 250 g de sucre en poudre
- 250 g de beurre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 oeuf
- 2 jaunes d'oeufs

Biscuits de Noël

PRÉPARATION

ÉTAPE 1

Préchauffez le four th.6 (180°C).

ÉTAPE 2 Faites fondre le beurre, ajoutez-y le sucre, le sucre vanillé, les oeufs, puis la farine passée au tamis et travaillez du bout des doigts. Faites une boule.

ÉTAPE 3

Laissez reposer 2 heures.

ÉTAPE 4

Former les biscuits

ÉTAPE 5

Enfournez pendant 10 min.



ETAT CIVIL

NAISSANCES



- HALARD HERNANDEZ Ruben, Noé - 27 mai 2019
- VANMANSART Zoé, Anita, Marie - 6 août 2019
- FAVEREAU DUTERTRE Noé, Jean-Pierre, Gérard, Guy, Maurice - 5 septembre 2019
- THOUIN HERNANDEZ Anna, Sylvie, Marie-Pierre - 9 septembre 2019
- GRANDIER Elise, Léa - 27 septembre 2019

DECES



- AUBERT veuve LAURENCE Andrée Yvette Eugénie - 8 mai 2019
- BRUYÈRE épouse PAYEN Monique Gilberte - 24 juin 2019
- BOUTIOT veuve GOBANÔE Madeleine, Léontine, Henriette - 03 juillet 2019
- ROBERT Maurice, Victor, Louis - 11 juillet 2019
- GUEUX épouse GUERIN Paulette Hélène - 19 juillet 2019
- DAMOISEAU veuve VATTEPIN Lucette Madeleine Albertine - 29 août 2019
- CORPET Jean-Claude - 2 septembre 2019
- COLIN Jean - 16 septembre 2019
- MAUGRAS Jacques, Armand, Arthur - 24 septembre 2019
- DÉGUILLY Marie Madeleine Jacqueline - 25 septembre 2019
- LAMBRECHT Ignace, Dieudonné, Auguste, Hervé - 26 septembre 2019
- PAYEN Raoul Louis Prosper - 30 septembre 2019
- CANOT veuve GÂTEAU Jeanine Renée - 4 novembre 2019

MARIAGES



- ZELAZNY Erwin, Sébastien, Rodolphe & FRANÇOIS Charlotte Odette Jacqueline - 15 juin 2019
- HADALA Boris, Alexandre, René & MIQUEL Cécile, Madeleine, Yvette - 29 juin 2019
- MEUCCI Alain Lucien Georges & ROY Valérie, Huguette, Andrée - 21 septembre 2019
- HUGOT Damien, André, Robert & FRISARD Julie, Chris, Christelle - 28 septembre 2019



Mairie : Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny-sur-Barse
Téléphone : 03 25 41 20 01
Télécopie : 03 25 43 81 88
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr
www.lusigny-sur-barse.fr

Ouverture du secrétariat :

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h
et le vendredi de 14h-18h

PERMANENCE DU MAIRE

Christian BRANLE :
Mercredi
sur rendez-vous
en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU : Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY : Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD : Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT : Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON : Vie associative



Foire Agricole et Commerciale

Ouverture de la 66^{ème} Foire de Lusigny en fanfare et avec la cavalerie qui a défilé dans les rues du centre bourg avec un public conquis. Le temps pluvieux n'a pas empêché les différentes animations de se dérouler pour captiver l'attention des visiteurs et les exposants ont tenu bon jusqu'à la fin.

Philippe ADNOT garde
ses distances
Philippe PICHERY tate
avec prudence le beau
taureau on ne sait
jamais
Christian BRANLE
le connaît déjà donc
confiant



Remise des coupes aux acteurs de cette foire (éleveurs, artisans, collectionneurs etc...)



Oh, qu'il est content d'avoir reçu une coupe bien méritée. Tous Heureux !

Belle démonstration de tous les cavaliers des Crinières d'Orient

